

# Conférence du désarmement

5 février 2020  
Français  
Original : anglais

---

## **Lettre datée du 2 janvier 2020, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la liste des résolutions et décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la liste des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que des autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

(Signé) António Guterres



*À sa soixante-quatorzième session, la Première Commission de l'Assemblée générale a adopté les résolutions et décisions ci-après, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement*

## I.

- |       |                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 74/31 | Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (dixième, douzième, treizième et seizième alinéas du préambule ; paragraphes 2, 4 et 5 du dispositif) |
| 74/32 | Prévention d'une course aux armements dans l'espace (sixième, onzième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingt et unième alinéas du préambule ; paragraphes 5, 6 et 8 du dispositif)                                                                       |
| 74/33 | Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier (neuvième alinéa du préambule ; paragraphes 2 et 3 du dispositif)                                                                                                                                                   |
| 74/34 | Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (huitième et dixième alinéas du préambule ; paragraphes 4 et 5 du dispositif)                                                                                                     |
| 74/35 | Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (septième alinéa du préambule)                                                                                                                                |
| 74/37 | Désarmement régional (paragraphe 1 du dispositif)                                                                                                                                                                                                                    |
| 74/38 | Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (paragraphe 2 du dispositif)                                                                                                                                                                     |
| 74/45 | Désarmement nucléaire (seizième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième et vingt et unième alinéas du préambule ; paragraphes 16, 17 et 20 du dispositif)                                                                                                             |
| 74/46 | Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (vingt-troisième alinéa du préambule ; paragraphe 17 du dispositif)                                                                   |
| 74/47 | Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule)                                                                                                                                                                           |
| 74/50 | Vérification du désarmement (premier alinéa du préambule ; paragraphes 3 et 9 du dispositif)                                                                                                                                                                         |
| 74/53 | Transparence dans le domaine des armements (paragraphes 6 et 9 du dispositif)                                                                                                                                                                                        |
| 74/54 | Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 (quinzième alinéa du préambule ; paragraphes 4, 6 et 13 du dispositif)                                                                                               |
| 74/58 | Interdiction de déverser des déchets radioactifs (neuvième alinéa du préambule ; paragraphes 1, 2, 5 et 6 du dispositif)                                                                                                                                             |
| 74/59 | Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (treizième et quatorzième alinéas du préambule)                                                                                 |
| 74/63 | Modes d'action conjoints et dialogue tourné vers l'avenir pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires (huitième alinéa du préambule ; alinéas c) et e) du paragraphe 3 et alinéa a) du paragraphe 4 du dispositif)                                         |
| 74/67 | Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (sixième et septième alinéas du préambule ; paragraphe 3 du dispositif)                                                                                                                    |

---

*À sa soixante-quatorzième session, la Première Commission de l'Assemblée générale a adopté les résolutions et décisions ci-après, dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement*

---

## I.

- |       |                                                                                                                                                                                              |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 74/68 | Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (neuvième alinéa du préambule ; paragraphes 1 et 2 du dispositif)                                                        |
| 74/69 | Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (troisième alinéa du préambule)                                                                |
| 74/74 | Rapport de la Conférence du désarmement (premier, deuxième, quatrième, cinquième, sixième, septième et dixième alinéas du préambule ; paragraphes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 du dispositif) |
- 

*Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement et de sécurité internationale*

---

## II.

- |       |                                                                                                                                                                                                   |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 74/24 | Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires                                                                                             |
| 74/25 | Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix                                                                                                                          |
| 74/26 | Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique                                                                                                                                         |
| 74/27 | Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)                                                                                  |
| 74/28 | Favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale                                                                                 |
| 74/29 | Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale                                                                                                                    |
| 74/30 | Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient                                                                                                                     |
| 74/36 | Suivi des obligations en matière de désarmement nucléaire contractées à l'issue des conférences des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargées d'examiner le Traité |
| 74/39 | Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional                                                                                                                            |
| 74/40 | Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction                                    |
| 74/41 | Traité sur l'interdiction des armes nucléaires                                                                                                                                                    |
| 74/42 | Conséquences humanitaires des armes nucléaires                                                                                                                                                    |
| 74/43 | Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive                                                                                                             |
| 74/44 | Réduction du danger nucléaire                                                                                                                                                                     |
| 74/48 | Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires                                                                                                                                     |
| 74/49 | Traité sur le commerce des armes                                                                                                                                                                  |

---

*Autres résolutions consacrées à des questions de désarmement  
et de sécurité internationale*

---

*II.*

|       |                                                                                                                                                                                                                |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 74/51 | Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre                                                                                              |
| 74/52 | Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements                                                                               |
| 74/55 | Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération                                                                                                                        |
| 74/56 | Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement                                                                                                            |
| 74/57 | Relation entre le désarmement et le développement                                                                                                                                                              |
| 74/60 | Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects                                                                                                                               |
| 74/61 | Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction                                                   |
| 74/62 | Application de la Convention sur les armes à sous-munitions                                                                                                                                                    |
| 74/64 | Jeunes, désarmement et non-prolifération                                                                                                                                                                       |
| 74/65 | Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus                                                                                                                             |
| 74/66 | Renforcement et développement du système de traités et d'accords sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération                                                                         |
| 74/70 | Centre régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement                                                                                                                                              |
| 74/71 | Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique                                                                                                                                    |
| 74/72 | Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes                                                                                     |
| 74/73 | Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale                                                   |
| 74/75 | Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient                                                                                                                                                           |
| 74/76 | Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination |
| 74/77 | Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée                                                                                                                             |
| 74/78 | Traité d'interdiction complète des essais nucléaires                                                                                                                                                           |
| 74/79 | Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction                                              |

---

---

III. *Décisions adoptées sur des questions de désarmement et de sécurité internationale*<sup>1</sup>

---

74/511                      Session de 2020 de la Commission du désarmement  
(sixième alinéa du préambule : paragraphe e) du dispositif)

---

*Tous les documents et comptes rendus de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris aux membres de la Conférence du désarmement.*

---

<sup>1</sup> Ces décisions seront publiées ultérieurement sous la forme d'un additif au présent document.